

Compte Rendu de la réunion du Conseil Syndical du 24 octobre 2024

" Association Foncière Pastorale "

Présents : Maryline Duval, Daniel Parmier -Pascale Buisson, Buisson Bruno - Lazier Raymond, Jean Louis Bermond- Didier Buisson- Guy Margueron - Éric Buisson-Alain Buisson

Procuration : Danielle Buisson à Maryline Duval, Dominique Ernaga à Bruno Buisson,

Absent : Georges Lozat

Ordre du jour

1 -Décision modificative pour dépréciation de créances, impayés de Berthelot Thierry :

Dépréciation de charges de fonctionnement (impayés Berthelot) Le conseil syndical est favorable.

2-Délibération pour validation de raccordement de la dématérialisation des actes budgétaires auprès de la Préfecture (c'est pour pouvoir télétransmettre les documents par voie de dématérialisation au contrôle de légalité de la Préfecture) ce qui est déjà le cas.

Le conseil syndical donne son avis favorable

3-Pré facture de traitement « panneaux d'informations » proposition 2022

Le conseil syndical donne son avis favorable pour le montant de 100€ pour le début d'un projet de panneau sur les secteurs de Villarodin et Bourget (projet travaillé en commission, mai laisser de côté durant les deux années de changement sur les exploitations de Villarodin et le Bourget.

4-Proposition aménagement Chalet Orgère, présentation 05/11/ 2024 au Conseil Municipal.

Maryline et Bruno vont présenter le projet au CM du 05 novembre comme nous en avons discuté au Conseil Syndical précédant soit l'agrandissement du chalet actuel, soit la construction d'un nouveau chalet avec la priorité sur un atelier de transformation laitière

5) Synthèse d'automne, quel format ? et quand ?

Le conseil syndical préfère recevoir chaque exploitant individuellement à partir du 06 novembre, Maryline se charge de faire les invitations.

6) Date Assemblée Générale Ordinaire/ Assemblée Générale Extraordinaire 2024

La date est fixée au mercredi 11 décembre 2024 à 18h salle communale, il faudra faire partir les convocations par courriers, mails, affichage et en main propre

7) Chatalamia tarif de location de la zone de fauche pour le GAEC des Arcosses, suite à l'état des lieux réalisé par Audrey Alluin SEA.

Le tarif sera de 20 euros l'hectare, selon la grille élaborée par le Conseil syndical avec le concours de la SEA dès le début des contrats. Cette grille fait référence plusieurs points (accès, eau, pente, herbe, etc...)

8) Divers AFP

Il y a eu de la tension entre un agent communal et Pauline Favre concernant l'accès à une parcelle sur Amodon. Le Conseil Syndical rappelle que le travail de tous les acteurs doit être respecté

La secrétaire -----